



BARÈME D'HONORAIRES

Les prix et pourcentages sont exprimés TTC

Vente

- 0 € à 50.000 € : 5.000 €
- 50.001 € à 150.000 € : 10 %
- 150.001 € à 250.000 € : 9 %
- 250.001 € à 350.000 € : 7 %
- 350.001 € à 500.000 € : 6 %
- 500.001 € et + : 5 %

Estimation

- Vente : à partir de 250 € (offert si projet de vente)
- Location : à partir de 150 €

Location

Locaux d'habitation

- Locataire : 8 €/m² + 3 €/m² (honoraires encadrés Loi Alur)
- Propriétaire : 8 €/m² + 3 €/m² (honoraires encadrés Loi Alur) + 3€/ m² (entremises et négociations)

Locaux commerciaux et professionnels

- 15% du montant du loyer annuel HT à la charge du preneur

Gestion

- 7 % de toutes les sommes encaissées